



LE GROUPE LOGIS HOTELS LANCE UNE ASSURANCE ANNULATION ET COUVRE LE RISQUE COVID-19

Une solution complète que seul le groupe LOGIS HOTELS offre aux voyageurs

Le groupe LOGIS HOTELS lance une assurance annulation, incluant une garantie COVID, pour rassurer sa clientèle et lever les freins à la réservation de voyages.

L'envie de voyager et de se retrouver n'a jamais été aussi forte et les réservations pour l'été 2021 ont déjà commencé ; dans ce contexte, le groupe LOGIS HOTELS propose désormais de réserver un voyage en toute sérénité grâce à son assurance annulation ou interruption de séjour, opérée par l'Assureur Safebooking

L'assurance annulation lancée par le groupe LOGIS HOTELS couvre tous les motifs d'annulation, sauf... celui de changer d'avis ! Elle s'adapte naturellement au contexte sanitaire en incluant une garantie COVID, que vous soyez malade ou simplement « cas contact ». Elle répond ainsi à une demande de sa clientèle qui était près de 40% à en faire la demande lors d'une récente enquête interne*.

Les clients Français comme internationaux (45% de la clientèle du groupe) sont satisfaits de bénéficier de ce service supplémentaire. Karim Soleilhavoup, Directeur Général du groupe LOGIS HOTELS ajoute : *“Les mesures sanitaires ont été mises en place de manière professionnelle et rigoureuse par les 2300 hôteliers et restaurateurs de notre chaîne, et c'est le premier élément de réassurance pour la clientèle qui peut en témoigner chaque jour. Il est tout aussi nécessaire d'offrir aux clients une couverture en cas d'annulation ou d'interruption du séjour : notre nouvelle assurance annulation est sérieuse, souple et abordable et couvre les séjours dans l'ensemble des 8 pays où le groupe est présent.”*

Comment en bénéficier ?

L'assurance est proposée au client, de manière optionnelle, au moment de la confirmation de son séjour.

La garantie COVID en détails:

Le client est assuré s'il a contracté la COVID ou s'il est cas contact ou si un membre de sa famille est atteint de la COVID. Plus précisément, dans les cas suivants :

- mise en quarantaine pour COVID-19 (Test positif)
- annulation du séjour parce qu'il est atteint de la COVID 19 (hospitalisation)
- annulation du séjour dans le cadre ou un membre de sa famille (selon définition) est atteint de la COVID 19 (hospitalisation)
- annulation de son voyage car il est cas contact avéré et dans l'obligation de s'isoler et de faire le test PCR ou dans l'attente de ses résultats

- maladie et le médecin confirme l'impossibilité de voyager car suspicion d'un COVID
- malade de la COVID (test positif)
- un proche est gravement malade de la COVID (hospitalisation / décès)

** enquête interne septembre 2020*

À PROPOS DU GROUPE LOGIS HOTELS

Créateur d'expériences de séjours et de gastronomie depuis 70 ans, LOGIS HOTELS est la première chaîne de restaurateurs-hôteliers indépendants en Europe avec 2400 hôtels répartis dans 8 pays et 6 marques (Logis d'Exception, Châteaux & Demeures, Logis Hotels, Auberges de Pays, Citotel et Urban Style).

Tel un trait d'union entre les campagnes et les villes, l'ultra-local et le monde, le groupe LOGIS HOTELS construit chaque jour, main dans la main avec ses adhérents, une hôtellerie moderne, déstandardisée et durable, et affirme son engagement social et environnemental.

Chaque hôtelier du groupement est fier d'être acteur d'un monde meilleur.

CONTACT PRESSE
Agence OXYGEN
Elodie Volant & Laura Sola
06 75 50 20 67
LOGIS@oxygen-rp.com